



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Information

Paris, le 10 avril 2015

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Conformément aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, auquel le conseil d'administration de la société a choisi de se référer, Aéroports de Paris rend publics les éléments de rémunération de Monsieur Augustin de ROMANET, Président - directeur général et de Monsieur Patrick JEANTET, Directeur Général Délégué. Ces rémunérations ont été arrêtées par le conseil d'administration et approuvées par le Ministre chargé de l'économie dans le cadre de l'article 3 du décret n°53-707 du 9 août 1953 modifié.

Rémunération fixe et variable¹ au titre de l'exercice 2014 du Président - directeur général

Le montant brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2014 s'élève à 350 000 €.

Le montant brut de la rémunération variable au titre de l'exercice 2014¹, arrêté par le conseil d'administration du 19 février 2015, s'élève à 95 800 €.

La rémunération totale (fixe + variable + avantages) au titre de l'exercice 2014 s'élève à 449 639 €.

Rémunérations fixe et variable¹ au titre de l'exercice 2014 du Directeur Général Délégué

Le montant brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2014 s'élève à 330 000 €.

Le montant brut de la rémunération variable au titre de l'exercice 2014¹, arrêté par le conseil d'administration du 19 février 2015, s'élève à 95 800 €.

La rémunération totale (fixe + variable + avantages) au titre de l'exercice 2014 s'élève à 430 070 €.

Rémunérations fixe et variable 2015 du Président - directeur général

Le montant annuel brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2015 a été fixé par le conseil d'administration, lors de sa séance en date du 19 février 2015, sans changement, à 350 000 €.

Au titre de 2015, la rémunération variable brute maximum du Président - directeur général est fixée à 100 000 euros. Elle est fondée sur :

¹ Rémunération versée en 2015



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Information

1) Trois objectifs quantitatifs :

- Montant de l'EBITDA Groupe (poids = 25%),
- ROCE Groupe (poids = 15%),
- Taux de satisfaction globale, arrivées et départs, perçue par nos passagers (poids = 15%),

2) Trois objectifs qualitatifs :

- Négociation du contrat de régulation économique III (poids = 15%),
- Mobilisation managériale pour l'appropriation par les salariés et la mise en œuvre du plan stratégique (poids = 15%).
- Politique d'attractivité et d'accueil d'Aéroports de Paris en faveur du tourisme (poids = 15%).

L'atteinte de chacun de ces objectifs sera appréciée par le conseil d'administration. La pondération de chaque objectif détermine la fraction de part variable qui lui est associée.

Rémunération variable 2015 du Directeur Général Délégué

Le montant annuel brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2015 a été fixé par le conseil d'administration, lors de sa séance en date du 19 février 2015, sans changement, à 330 000 €.

Au titre de 2015, la rémunération variable brute maximum du Directeur Général Délégué est fixée à 100 000 euros. Elle est fondée sur :

1) Trois objectifs quantitatifs :

- Montant de l'EBITDA Groupe (poids = 25%),
- ROC Groupe² (poids = 15%),
- Taux de satisfaction globale, arrivées et départs, perçue par nos passagers (poids = 15%).

2) Trois objectifs qualitatifs :

- Plan d'investissement et planification pour la période du contrat de régulation économique III (poids = 15%),
- CDG Express : mise en œuvre des étapes prévues pour le projet (notamment constitution du gestionnaire de l'infrastructure (poids = 15%),
- Amélioration du pilotage des filiales et de la coordination entre les plateformes et les fonctions siège (poids = 15%).

² Résultat opérationnel courant y compris sociétés mises en équivalence opérationnelles



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Information

L'atteinte de chacun de ces objectifs sera appréciée par le conseil d'administration. La pondération de chaque objectif détermine la fraction de part variable qui lui est associée.

Le Directeur Général Délégué bénéficie d'une assurance garantissant le versement d'indemnités journalières en cas de perte involontaire de l'activité professionnelle.

Le Président-directeur général et le Directeur Général Délégué bénéficient chacun d'un véhicule de fonction, du contrat de prévoyance ainsi que de la police individuelle accidents des salariés d'Aéroports de Paris.

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place par la société au profit du Président-directeur général et du Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire.

Le bénéfice d'une indemnité de départ pour le Directeur général délégué d'Aéroports de Paris, a été confirmé en 2014, en cas de départ par suite d'une révocation liée à un changement de stratégie ou à un changement de contrôle, à l'exception des cas où celui-ci serait fondé sur une faute lourde ou grave.

Référence : information du 14 janvier 2015 - Rémunération des mandataires sociaux au titre de l'année 2014

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli plus de 92 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier, et plus de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 791 millions d'euros et le résultat net à 402 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.